



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

12 | 2010

Autour de l'enfant : la ronde des professionnels

Françoise Tétard, Claire Dumas, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècles)*

Véronique Blanchard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3220>

DOI : 10.4000/rhei.3220

ISBN : 978-2-7535-1651-9

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 novembre 2010

Pagination : 271-273

ISBN : 978-2-7535-1259-7

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Véronique Blanchard, « Françoise Tétard, Claire Dumas, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècles)* », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 12 | 2010, mis en ligne le 21 juin 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3220> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.3220>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© PUR

Françoise Tétard, Claire Dumas, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècles)*

Véronique Blanchard

RÉFÉRENCE

Françoise Tétard et Claire Dumas, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècle)*, Beauchesnes-ENPJJ, 2009, 483 p., ISBN : 9782701015385

- 1 Françoise Tétard nous a quittés le mercredi 29 septembre 2010. Cet ouvrage écrit à 4 mains, sera donc son dernier livre. Près de 500 pages consacrées aux « filles de justice », qui montrent à quel point Françoise maîtrisait son sujet, à quel point des « blousons noirs » aux filles de Fresnes, ces enfants de la justice, ont été au cœur de sa recherche et de sa réflexion. Nous savons que grâce au travail méticuleux et référencé de Françoise et Claire ces « filles de justice » ne seront plus les oubliées de l'histoire de l'enfance irrégulière. Nous n'oublierons pas non plus la place primordiale et unique tenue par Françoise Tétard dans l'animation et la formation du réseau de l'histoire de la jeunesse.
- 2 « Elles sont filles de justice parce qu'elles sont passées devant le juge », ces mineures comme les définissent Françoise Tétard et Claire Dumas, sont prises en charge, c'est à dire enfermées, dans des congrégations religieuses, communément nommées les Bon-Pasteur tout au long du XIX^e et jusqu'au cœur du XX^e siècle. Il leur est peu reproché d'être délinquantes, elles sont surtout coupables d'être des filles dites faciles, des débauchées en puissance.
- 3 Dans cet ouvrage fouillé et dense les auteures retracent à travers six parties non seulement une monographie du Bon-Pasteur de Bourges (chapitres 2, 4 et 5), mais aussi l'histoire de la justice des enfants depuis 150 ans à travers l'exemple du traitement de la déviance des filles (chapitres 1 et 3), offrant pour conclure des « tranches de vies » (soit

plus de quinze témoignages de professionnels et de jeunes passés à Bourges), sans oublier un cahier central avec 30 pages d'illustrations évocatrices.

- 4 Les « filles de justice » sont nettement moins nombreuses que leurs confrères masculins, pourtant elles sont plus « embarrassantes », elles dérangent, elles subiront de ce fait un traitement spécifique. C'est au milieu du XIX^e siècle que s'installe grâce au dynamisme et à la volonté d'une maîtresse femme, Soeur Euphrasie-Pelletier, le Bon-Pasteur d'Angers dont la vocation se centre dès le départ sur les filles perdues. Rapidement la maison mère encourage la naissance de nouveaux établissements : Le Mans, Poitiers, Grenoble, Metz, Saumur, Nancy et en dix-neuvième position, Bourges (1837). On assiste alors à un quasi monopole, accepté par l'État qui décidément ne sait que faire de ces brebis égarées. Si avant 1850, les filles sont enfermées un peu partout, avec des femmes et même avec des garçons, après la loi du 5 août 1850 (qui consacre un article spécifique au cas des filles) l'essor des congrégations spécialisées est conséquent. Ainsi, au tournant du siècle, il y a plus de trente Bon-Pasteur en France, recevant dans des sections nommées « Préservation » « Refuge » ou « Quartier correctionnel », – théoriquement séparées – des enfants abandonnées, orphelines, indigentes, insoumises, vicieuses, et enfin des jeunes détenues.
- 5 Avec la séparation de l'Église et de l'État, malgré la volonté de la République de reprendre la main sur l'éducation et la correction, les filles (à la différence des garçons) resteront dans le giron des congrégations, l'État n'ouvrant que peu d'établissements laïcs (Uberive, Fouilleuse, Cadillac, Doullens), et souvent sans succès. Même les scandales, tel celui du Bon-Pasteur de Nancy, très bien retracé dans le livre grâce à des archives épiscopales et un dépouillement de la presse locale, et qui se conclue par une fermeture autoritaire en 1903 n'affectent qu'à la marge l'Institution.
- 6 Le véritable tournant, en ce qui concerne les filles, ne sera pas réellement l'ordonnance de février 1945, mais plutôt la fin des années soixante. Les Bon-Pasteur pour des raisons complexes à cerner (les auteures reconnaissent n'avoir que des hypothèses) délaissent leurs établissements européens pour se tourner vers les Amériques et l'Afrique. C'est dans ce contexte que le Bon-Pasteur de Bourges est à vendre, l'Éducation surveillée se propose de l'acheter. Le chapitre 4 (parties 6, 7, 8) offre une véritable chronique de ce rachat, une minutieuse reconstitution du « tuilage » entre les deux institutions. L'aventure est retracée par les principaux acteurs de l'époque (Mère Giraud, Mme Prétot, M. Deville...) et par de nombreuses archives administratives. Cette expérience éducative, racontée d'une plume alerte, donne à voir l'ambiance des années 70, et les innovations pédagogiques tentées à l'époque par les personnels de l'Éducation surveillée. On assiste à la volonté farouche de la nouvelle direction de mettre en place une autre manière de faire avec les jeunes filles, une nécessité pour l'équipe d'ouvrir l'institution et de permettre aux mineures de trouver leur place à l'extérieur, une capacité à innover et à « déranger » sans cesse. Il est intéressant d'ailleurs, grâce aux témoignages, de pouvoir mettre en regard les souvenirs des professionnels, et le ressenti d'anciennes pensionnaires. Ces premières années laïques du Bon-Pasteur devenu IPES, donneront naissance au « complexe éducatif », un modèle éducatif décrit et appliqué par Renée Prétot, avec le soutien de l'Éducation surveillée. Période étonnante où l'expérience d'un internat de filles sert de modèle pour la prise en charge des garçons.